

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 31

Artikel: Glanures du Tir cantonal
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de Sa Majesté; deux grands chefs de cuisine, un pour la cuisine française et l'autre pour la cuisine turque; un astrologue et astronome en chef; seize aides-de-camp généraux et plus de cent autres aides-de-camp de grades divers; enfin, une centaine d'écuyers, bouffons, escamoteurs, acteurs et chanteurs, etc.

Si l'on ajoute à cela tous les employés et serviteurs de moindre condition, qui sont en nombre considérable, on arrive à un total d'environ quatre mille personnes dont l'entretien annuel représente une somme de *deux cents millions!*

En voici le détail :

Pour le mobilier spécial du sultan, 5 millions; pour celui des palais du sultan, 7 millions; pour la table, cuisine, vaisselle, provisions, etc., 80 millions; pour les écuries, attelages, voitures, etc., 3 millions; pour le haremlik, princesses, femmes, esclaves, etc., 40 millions; pour caprices divers, 39 millions; pour présents et gages, 35 millions.

Soit en tout : 200 millions!

Et c'est avec une liste civile officielle de 25 millions de francs qu'Abdul-Hamid est tenu de faire face à ces dépenses déjà si exorbitantes, et encore à la somme considérable de gratifications, cadeaux, bonnes œuvres, constructions de yalis, de mosquées, de fontaines, d'écoles, etc.

Heureusement que, entre autres ressources destinées à combler le déficit, il a le droit de mettre la main sur tous les revenus de l'empire. C'est une manière simple et commode d'équilibrer son budget.

(XIX^e Siècle).

A coté dào lan.

Po allà à la pinta à Dzozon du lo bas dào veladzo, faut passâ lo rio su lo pont découté tsi Guegnettaz; mà clliâo que ne volliont pas férè lo contor pâovont preindrè lo cheindâi, et travaissâ su on lan qu'est drâi derrâi la pinta.

Quiquet et Berbou, qu'ont ti dou on gran dè sau dézo la leingâ, sè vont prâo soveint dessâiti per tsi Dzozon, et passont pè derrâi; mà quand lâi sont, lâi font adé 'na bouna vouarba. Po allâ sè reduirè, quand va bin, va bin; mà quand l'ont on bocon ts'erdzi et que bre-lantsont, ma fai lo lan n'est soveint pas prâo lardzo, et coumeint n'ia min dè baragne po sè rateni, lâo z'arrevè dè betetüâ.

L'autre né, que sè trovâvont pè la pinta, lâi sont resta on bocon tard, po cein que lo valet ào conseiller que revegnâi dè teri pè Lozena, ào ti cantonat, lâi étai assebin et que racontâvè dè clia granta fête.

Berbou, après avâi prâo fifâ, s'ein va lo premi; mà ein passeint su lo lan, ne sé pas se lo pî lâi a tsequâ ào bin se la tête lâi a veri; mà tantiâ que l'étai on bocon étourlo et que l'est parti avau ein faseint piaf! dein lo rio, iô lo vouâiquie à triclliâ et à vouassâ, sein poâi frou. Tandi que dzevatâvè po sè raveintâ, Quiquet, qu'ein avâi assebin onna bom-

bardâïe, arrevè po passâ; mà à l'avi que met lo pî su lo lan, mon gaillâ, que vayâi troblio, va s'étaidrè su Berbou. Mà diabe lo pas que fut ébâyi dè lo trovâ dein lo rio, kâ quand lo cheinte dézo li, s'est bintout peinsâ quoi l'irè et lâi fâ ein quequelieint :

— T'és, t'és, t'és dza quie, Berbou!

Lo crouïo bet.

On coo que sè trovâvè étai ào bord dào tsemin po cein que l'avâ trâo quartettâ, droumessâi coumeint on benhirâo, et coumeint l'étai dè né, on ne lo vayâi quasu pas.

On vesin, que passâvè perquie et qu'avâi on bocon ts'erdzi assebin, s'embonmè contrè lo gaillâ. Adon, coumeint on ne vayâi pas bé, ye frottè on allumetta po vairè cein que l'irè.

Quand recognâi lo lulu, sè peinsâ dè ne pas lo laissi quie, lo segougnè po lo reveilli et l'eimpougnè po lo férè lévâ; mà coumeint l'étai à novion, lo preind pè lè pî ein faseint : « Su! » L'autre, que compreind cein qu'on lâi vâo férè et que cheint qu'on lâi vâo férè férè lâ pice drâite, lâi fâ : « Tsandze dè bet! »

Glanures du Tir cantonal.

LES DISCOURS. — Je vois déjà votre anxiété à la lecture de ces deux mots : vous croyez peut-être que je vais vous condamner à relire tous les discours prononcés à la tribune du tir cantonal... Soyez tranquilles, je n'aurais jamais la conscience de vous soumettre à une pareille épreuve, car il y en a eu! il y en a eu! témoin les comptes-rendus des journaux de la semaine dernière.

Et dire que la question de savoir si l'on supprimeraient entièrement les discours aux banquets de Beaulieu a été un moment discutée au sein du comité d'organisation! Mais on ne tarda pas à comprendre combien serait cruel, pour nombre de gens, le coup porté par une telle décision.

Quoi! interdire la parole à ceux qui en vivent, à ceux qui souffrent dès qu'ils n'ont pas l'occasion de parler beaucoup: non, cela ne se pouvait pas.

Et revenant à des sentiments plus humanitaires, on admit deux discours par jour, trois au plus; sauf pour le jour d'ouverture et le jeudi, où la tribune pourrait lâcher toutes ses bordées.

Bref, cela vaut encore mieux que le silence. Les discours de cantine font partie intégrante de nos mœurs; ils sont inséparables de toutes nos grandes réunions, de toutes nos fêtes populaires :

« Chers concitoyens!!... » et nous voilà partis.

Je le répète, qu'aurait été notre tir cantonal sans tribune, sans discours?... Que d'éloquence rentrée, que de périodes oratoires péniblement contenues, et quel fond de réserve écrasant pour la première fête subséquente, ouvrant sa tribune à discréption!

On n'ose presque pas y songer.

Et puis, a-t-on dit un peu de tous côtés, nous espérons que les discours prononcés à Beaulieu auront d'heureuses conséquences, qu'ils rapprocheront des hommes d'opinions diverses; qu'ils effaceront certaines préventions, et que nos affaires publiques, notre vie politique, ne pourront qu'y gagner.

Puissent ces vœux être exaucés!

Lors de la remise de la bannière au président de la fête, qui doit la garder jusqu'au prochain tir cantonal, M. Gre-nier, ancien municipal, a dit :

« Ils seraient bien coupables ceux qui ne mettraient pas en pratique les paroles de paix et de conciliation qu'ils ont prononcées à la tribune. »

Hélas! pour pouvoir juger d'une manière certaine des heureux effets du tir cantonal, il faut, croyons nous, laisser s'écouler quelques mois; il faut laisser reprendre à chacun ses habitudes, sa vie ordinaire; c'est alors seulement que nous saurons ce que sont devenues nos promesses patriotiques.

Nous espérons qu'elles ne se seront point évanouies; mais nous croyons néanmoins que pour nous assurer un résultat plus certain, il serait prudent de conserver la tribune de Beaulieu jusqu'aux prochaines élections générales. Nous irions et les uns et les autres y échanger de temps en temps quelques chaleureuses paroles, en vue d'entretenir la dévotion et les bons sentiments. En résumé — et si vous me permettez la comparaison — nous agirions en cela comme le font les artistes consciencieux, qui ont de fréquentes répétitions pour ne point oublier la pièce.

LES BOUDEURS. — Dès la première idée qui a été émise d'organiser un tir cantonal à Lausanne, il est des gens qui ont ronchonné. Demandez un peu à ceux qui leur ont proposé une prise d'actions comment ils ont été reçus :

— Je ne donnerais pas un centime pour ce tir, disait l'un, c'est vraiment insensé! qu'avons-nous besoin de fête en ce moment?

Un autre :

— Non-seulement je ne prendrai pas d'actions, mais je ne mettrai pas les pieds à Beaulieu. Il faut vraiment être

fou... Quoi ! un nouveau désastre ! un déficit, comme en 1876 !... Envoyez-les à Cery !

Ces récriminations ont pu faire croire un instant que c'était là le sentiment général. Il n'en était rien. Heureusement qu'il y a encore chez nous une grande majorité de bons Lausannois qui ne sauraient rester à l'écart de tout mouvement populaire, de toute manifestation patriotique, qui veulent vivre avec leurs concitoyens, partager leurs peines et leurs joies.

Mais, comme la glace a été vite rompue !... Avez-vous vu la décoration de la ville ?... N'a-t-elle pas été aussi spontanée, aussi générale, aussi belle que dans nos fêtes les mieux réussies ?...

Et la place de fête ?... Quelle animation, quel entrain, quel souffle de fraternelle gaîté, dès la première journée !...

L'aspect féerique de Beaulieu, la vue splendide dont on y jouit, les concerts de la cantine et ses vins généreux ont eu vite raison des derniers grincheux qui nous restaient.

Nous avons vu arriver là, entraînés par un mouvement irrésistible, des gens qui boudaient toutes nos fêtes, toutes nos réjouissances publiques ; qui choisissaient ces moments-là pour aller à la montagne ou aux bains. Nous avons eu le plaisir de les voir, sous la cantine, ébaucher une polka au son de la musique et chanter de grivois couplets.

Nous y avons vu de graves magistrats s'amuser comme des enfants avec le jouet-trompe, le *souffler* sous le nez des promeneurs, ou faire sautiller sur la table un caniche actionné par une boule à air. Tout cela au milieu d'une pluie de confettis.

Nous y avons vu de vieux grognards, qui durant toute l'année ont des figures d'enterrement, se laisser complaisamment cahoter sur les *Montagnes russes*, comprenant enfin qu'il y aura toujours dans la vie des hauts et des bas, et que le mieux est de la prendre par le bon côté.

Voilà, peut-être, un des plus beaux succès du tir cantonal de 1894 !

Puissent tous ces braves gens qu'il a fait sortir de leur coquille ne jamais y rentrer !

L. M.

Tout se paie.

Nous retrouvons, dans notre portefeuille, un ancien numéro du *Gaulois*, contenant les lignes suivantes, dont la lecture attentive ne peut qu'inspirer à nombre de gens de sérieuses réflexions. Il y a place pour tout dans le *Conteur* : ici des boutades, là des choses moins amusantes, mais utiles parfois.

La vie est pleine de ces vérités qu'on

peut résumer d'un mot, et qui, lorsqu'elles s'imposent à nous, dans la pratique de l'existence, nous trouvent, tant elles sont cruelles et désespérantes, plus disposés à nous révolter contre elles qu'à nous y résigner.

En voici une, par exemple, que nous rencontrons à chaque pas sur notre chemin : *Tout se paie*. Je n'en sais pas de plus amère, de plus inquiétante, de plus vraie : amère, parce qu'elle tend à nous prouver sans cesse la fragilité de nos bonheurs ; inquiétante, parce qu'elle nous oblige, à tout événement heureux qui nous arrive, à avoir peur de celui qui y succédera ; vraie, enfin, car nous n'avons qu'à regarder autour de nous pour nous en convaincre.

Tout se paie, c'est-à-dire il n'y a pas de bonheur complet et parfait ici-bas ; il n'y en a pas sans revers, sans lendemain, sans déception. Quel que soit celui que nous apporte le destin, le même destin nous oblige à le payer, et Dieu sait de quel prix. Ce que nous avons cru tenir nous échappe, et c'est l'ironie de l'existence de nous l'enlever à l'heure où nous étions le plus assurés d'en jouir.

Que d'exemples à citer de la rigueur en quelque sorte mathématique avec laquelle s'exerce cette loi d'équilibre qui semble faite uniquement pour consoler les malheureux ou, tout au moins, pour leur faire prendre leur mal en patience.

Voici un artiste à qui tout a souri. Il a conquis la fortune, cueilli la gloire, goûté les ivresses de la célébrité. Mais *tout se paie*, et vient une heure où sa santé détruite ne lui permet pas de jouir de ces biens.

Nous en avons connu un autre à qui l'existence n'offrait que des fleurs. Il était envié autant qu'admiré. Sa raison soudain se voile, sombre et il meurt, frappé dans cette intelligence qui charmait le monde.

A tel autre homme ont été départies les richesses, et si abondantes qu'il n'est pas une de ses fantaisies qu'il ne puisse satisfaire, pas un de ses rêves qu'il ne puisse réaliser. Soudain, quelque sinistre aventure vient troubler le cours de sa destinée et le frapper, soit en lui, soit en ses enfants.

Tout se paie, vous dis-je. C'est à désespérer d'être complètement heureux, et il faut plaindre ceux à qui a été faite trop large mesure des bonheurs terrestres. On peut presque saluer en eux une victime de demain. Qui de nous, à l'heure où tout ce qu'il avait souhaité lui était apporté, n'a été saisi d'un frisson, en se disant :

— Je suis trop heureux. Que va-t-il m'arriver ?

Aussi la sagesse consiste-t-elle à ne pas demander à la vie des félicités trop grandes, à se contenter, si je peux dire

ainsi, d'une moyenne, afin de ne pas braver le destin, car, je le répète, cette formule : *Tout se paie*, est une de ces vérités que nous ne saurions méconnaître et dont les preuves quotidiennes sont pour désespérer et décourager tous ceux qui n'ont pas une immuable foi dans un au-delà réparateur, qui nous dédommagera de toutes les déceptions de la vie.

Boutades.

Bébé est d'une gourmandise dont rien n'approche. Hier, à la fin du dîner, on sert un gâteau.

— J'en veux, fait Bébé.

— Tu n'as plus faim, mon cheri, lui dit sa mère, tu ne saurais avaler une bouchée de plus.

— Oh ! si, maman, en me tenant debout.

Jour de terme. — Un monsieur parfaitement correct se présente chez une dame connue pour sa grande charité.

— Madame, lui dit-il, je viens signaler à votre bon cœur une famille composée du père, de la mère et de sept enfants. Le père est aveugle ; la mère est au lit. Et tout ce monde va être jeté à la rue, faute de pouvoir acquitter le dernier terme.

— Très bien, monsieur, j'y pourvoi-rai. Mais vous qui intercédez en faveur de ces malheureux, qui êtes-vous ?

— Le propriétaire, madame !

Journal officiel du tir cantonal.

— Un certain nombre d'exemplaires de la collection de ce journal, orné de jolies vignettes et reproduisant in-extenso tous les principaux discours, sont en vente à l'imprimerie Couchoud, à Lausanne, au prix de 1 franc.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 53,50. — Barletta, à fr. 37,25. — Milan 1861, à 35. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C°, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.